

*Questions orales*

res. C'est tout à fait inexact comme j'ai d'ailleurs déjà eu l'occasion de le dire à la Chambre. Quant à la seconde question sur le respect de l'accord, à mon avis les deux pays et les sociétés des deux pays, grâce à leur collaboration, ont fait de l'accord sur l'automobile un véritable succès du point de vue des deux parties.

● (1420)

**M. O'Connor:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je croyais avoir précisé que je ne parlais pas des problèmes que pourraient connaître les constructeurs d'automobiles, mais plutôt les fabricants de pièces qui alimentent les constructeurs. Les fournisseurs de pièces d'automobiles seront les victimes d'un passage rapide de la production de petites voitures à la construction de grosses voitures.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il s'agit d'un débat entre le ministre et le député. La présidence donne la parole au député d'Oshawa-Whitby.

LE DÉFICIT CANADIEN DANS LE COMMERCE AUTOMOBILE  
AVEC LES ÉTATS-UNIS—LA QUESTION DU PARTAGE DES  
INVESTISSEMENTS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le déficit que le Canada a accusé pendant le premier trimestre de cette année et durant l'année dernière dans le commerce automobile découle en grande partie de la différence du taux d'investissement dans cette industrie aux États-Unis où il est de neuf à dix fois plus élevé qu'au Canada, quelles dispositions le gouvernement prend-il pour assurer que le Canada touche sa part des investissements dans cette industrie?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je rejette la prémisse de la question. Le changement important dans la balance commerciale résulte de la force du marché canadien et de la grande faiblesse du marché américain.

LE RECOURS AU DISC PAR LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES  
AUX ÉTATS-UNIS—LES PROTESTATIONS DU CANADA

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, sans égard pour la prémisse ou la conclusion du ministre, permettez-moi de lui demander si le gouvernement a fait connaître, directement aux États-Unis ou par l'entremise d'un organisme international, son opposition au programme DISC auquel l'industrie automobile américaine a recours, à l'encontre de l'accord sur le commerce automobile signé par les deux pays.

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a su manifester en d'autres occasions son désaccord du programme DISC et a fait connaître ses vues.

**M. Broadbent:** Puisque le gouvernement déclare protester en vain depuis 15 ou 18 mois, en comptant les protestations du ministre précédent, le ministre peut-il annoncer à la Chambre ce que le gouvernement a l'intention de faire, étant donné que les États-Unis ne tiennent pas compte de ces protestations?

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que le député ait déjà compris que la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés avait parmi ses principaux motifs

[M. Gillespie.]

celui de permettre à l'industrie canadienne de concurrencer l'industrie américaine.

\* \* \*

[Français]

LES CORPORATIONS

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI VISANT À  
CONTRÔLER LES PROFITS EXCESSIFS

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Depuis l'annonce qu'il a faite hier qu'il présenterait lundi prochain un projet de loi destiné à mettre au pas certaines compagnies qui réalisent des profits exorbitants, la radio et la télévision n'ont cessé de crier que la loi promise par le premier ministre aurait été préparée par les socialistes du Parlement, afin d'éviter une élection. Le premier ministre pourrait-il clarifier la situation et dire si le socialisme gagne du terrain à l'intérieur du parti libéral, ou si le gouvernement protégera l'initiative personnelle et l'entreprise privée?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je pense que la façon la plus simple de répondre au chef créditiste, c'est de rappeler à la Chambre que ce sont probablement les mêmes journalistes qui, depuis quelques mois, disent: Quand le premier ministre va-t-il donner suite à sa promesse faite au cours du débat sur le discours du trône et agir contre les compagnies qui font des profits excessifs? Après s'être posé la question pendant quelques mois, ils sont tout étonnés alors que je présente le projet de loi que j'avais promis.

**M. Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le premier ministre fait aussi allusion dans sa déclaration à la Société Radio-Canada?

\* \* \*

[Traduction]

LES FINANCES

LA HAUSSE DU DOLLAR CANADIEN COMPARATIVEMENT AU  
DOLLAR AMÉRICAIN—DEMANDE D'INTERVENTION  
GOUVERNEMENTALE

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme la hausse du dollar canadien à 1.04½ dollar américain rend de plus en plus difficile d'écouler de façon compétitive la proportion de 25 p. 100 de notre production qui est destinée à l'exportation, à preuve les déficits du commerce des marchandises des deux derniers mois, le ministre dirait-il à la Chambre jusqu'où le gouvernement va laisser le dollar canadien monter avant d'intervenir?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne fais pas de conjectures sur les taux d'intérêt et le taux de change à la Chambre des communes, mais le député devrait concilier la politique qu'il préconise avec celle de son ami de Don Valley qui recommande depuis des mois que le dollar canadien prenne plus de valeur que le dollar américain. La raison immédiate de cet état de choses semble être, tout d'abord, la faiblesse générale du dollar américain, conséquence du ralentissement de l'économie américaine au cours du premier trimestre, à quoi s'ajoute le fait que notre économie est très vigoureuse